

LES BASES DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**PUBLIC CONCERNÉ**

Responsables et salariés de tout type d'entreprise de tout secteur souhaitant développer la prévention des RPS. (RH, CHSCT, Salariés...)

DURÉE

7 h / jour - 1 journée

LIEU**FORMATION INTER**

Dans nos locaux

FORMATION INTRA

Au sein de votre entreprise

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique

ÉVALUATION

QCM, questions orales
Délivrance d'une attestation de stage

TYPES D'ACTION

Acquisition de connaissances

SUIVI

Feuille de présence par demi-journée - évaluation de la formation par questionnaire de satisfaction

MOYENS TECHNIQUES

Vidéo projection d'un diaporama

RÉFÉRENCE FORMATION :

FSTRPS01

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour parvenir à appréhender les situations de travail dans leurs dimensions psychosociales et organisationnelles. Connaître et identifier les facteurs de risques psychosociaux pour comprendre leurs conséquences sur la santé.

PROGRAMME DE FORMATION**1 Les risques psychosociaux dans l'entreprise**

Comprendre et définir les notions composites des RPS.

Les différents facteurs à l'origine des RPS.

Appréhender les différences entre les dangers et les risques.

2 Les obligations légales en matière de prévention

Rappel des références légales.

Les obligations en matière de risques professionnels.

Trouver l'information réglementaire concernant la prévention des RPS.

3 Identifier les risques psychosociaux

Les risques psychosociaux comme composante des risques professionnels et leurs identifications.

Savoir identifier les facteurs de risques psychosociaux et reconnaître leurs conséquences sur la santé.

CONTENU

Le contenu de la formation s'appuie sur des références scientifiques reconnues identifiant les causes de RPS ainsi que sur les éléments de compétences définis par l'INRS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposition des concepts théoriques et alternance d'analyse de situations et d'études de cas.

FORMATEUR

Michaël Gilbert - Psychologue du travail et des organisations.
IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

Cette formation peut-être combinée sur deux jours avec la formation « *Élaboration et mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise* » (FSTRPS02).

Nous contacter pour plus d'information.

